

Secrétariat de zone
Agent traitant : Sandrine Dumont
Tél. : +32 84 21 99 92
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **9 décembre 2022 à 9h00, à l'Hôtel de Ville de Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

En séance publique

1. Approbation du PV du Conseil du 4 novembre 2022
2. Comptes 2021 – Décision de l'autorité de tutelle
- 2a. MB1/2022 – Décision de l'autorité de tutelle
3. Dotation communales 2023 – Répartition
4. Budget 2023 – Douzièmes provisoires
5. CPAS de Ciney – Convention de mise à disposition art. 60
6. MP réparation pompe multifonctionnelle de Ciney – Conditions et mode de passation
7. MP achat de portes coupe-feu – Conditions et mode de passation
8. MP Interconnexion des réseaux LAN – Affectation budgétaire
9. Professionnalisation de sapeur – Vacance d'emploi et appel à la réserve
10. Recrutement de secouriste-ambulancier non pompier – Vacance d'emploi et appel à la réserve
11. Poste de Dinant – Evaluation de la situation – Prolongation des gardes sous-toit
12. Politique de prévention au travail – Plan d'actions annuel 2023
13. Calendrier 2023

A huis clos

14. Personnel opérationnel – Dossier disciplinaire - Sanction
15. Professionnalisation de sapeurs – Admission en stage
16. Personnel opérationnel professionnel – Promotion au grade de caporal – Désignations
17. Personnel opérationnel volontaire – Promotion au grade de caporal – Désignations
18. Personnel opérationnel volontaire – Renouvellements de nomination
19. Personnel opérationnel volontaire – Annulation engagement secouriste-ambulancier non-pompier
20. Recrutement de secouriste-ambulancier non pompier – Admission en stage
21. Commission d'évaluation – Désignation des membres
22. Composition du Collège – Election d'un nouveau membre

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,

Le Président de la Zone,



Sandrine DUMONT



Christophe BASTIN